

31 août 2011 -22:30

La Belgique définit son point de vue pour la conférence internationale sur la Libye à Paris

La conférence internationale sur la Libye qui aura lieu le 1er septembre à Paris à l'initiative de la France et du Royaume-Uni est une étape importante dans la transition vers l'ère post-Kadhafi. C'est l'occasion, pour la communauté internationale, d'envoyer un signal de soutien fort au peuple libyen. La Belgique, représentée à Paris par le Premier ministre Yves Leterme et le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères Steven Vanackere, soutient également le peuple libyen dans son cheminement vers un avenir pacifique et démocratique dans lequel les avantages de la prospérité économique bénéficient à tous les Libyens.

La conférence internationale sur la Libye qui aura lieu le 1er septembre à Paris à l'initiative de la France et du Royaume-Uni est une étape importante dans la transition vers l'ère post-Kadhafi. C'est l'occasion, pour la communauté internationale, d'envoyer un signal de soutien fort au peuple libyen. La Belgique, représentée à Paris par le Premier ministre Yves Leterme et le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères Steven Vanackere, soutient également le peuple libyen dans son cheminement vers un avenir pacifique et démocratique dans lequel les avantages de la prospérité économique bénéficient à tous les Libyens.

La Belgique définit son point de vue pour la conférence internationale sur la Libye à ParisBruxelles, le 31 août 2011La conférence internationale sur la Libye qui aura lieu le 1er septembre à Paris à l'initiative de la France et du Royaume-Uni est une étape importante dans la transition vers l'ère post-Kadhafi. C'est l'occasion, pour la communauté internationale, d'envoyer un signal de soutien fort au peuple libyen. La Belgique, représentée à Paris par le Premier ministre Yves Leterme et le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères Steven Vanackere, soutient également le peuple libyen dans son cheminement vers un avenir pacifique et démocratique dans lequel les avantages de la prospérité économique bénéficient à tous les Libyens. Dans ce but, le comité restreint a pris ce matin les décisions suivantes:1.La Belgique prend les mesures nécessaires pour rouvrir dès que possible son ambassade à Tripoli, en tenant compte de l'évolution de la situation sécuritaire à Tripoli et en consultation avec d'autres pays européens qui disposaient d'une ambassade sur place avant le conflit. La Belgique veut ainsi souligner l'importance de bonnes relations diplomatiques avec la Libye. 2.Notre pays prépare également les étapes nécessaires au dégel, via une décision du Comité des sanctions des Nations unies et en accord avec la résolution du Conseil de Sécurité 1970, de 100 millions d'euros d'avoirs libyens. Ces fonds dégelés seront utilisés à des fins humanitaires. 3.Enfin, la Belgique libérera 6 millions d'euros pour la reconstruction de la Libye. La Belgique a déjà consacré 2,6 millions d'euros à l'assistance aux réfugiés fuyant les combats et la répression en Libye, sur les budgets de la Coopération, et le Ministre Olivier Chastel est prêt à libérer un nouveau montant de 3 millions d'euros pour le soutien à la transition démocratique, dans le cadre d'une approche régionale liée au printemps arabe. « On sait qu'il y a des besoins conséquents, dit Olivier Chastel, mais aussi que la Libye dispose de ressources importantes. Il est donc essentiel de s'assurer qu'elles servent à la reconstruction du pays et soient correctement utilisées. Renforcer la société civile, assurer la représentation de la pluralité des opinions, garantir la redevabilité des autorités sont des garanties de l'instauration d'une démocratie stable et, ainsi, d'une bonne utilisation des fonds internationaux comme des ressources propres de la Libye ».Le Ministre Vanackere est disposé à mettre à disposition environ 250.000 d'euros sur le budget de la diplomatie préventive. «Ce financement sera utilisé pour des projets prioritaires qui contribuent à une Libye où l'Etat de droit et la sécurité pour tous les citoyens sont garantis», a déclaré le ministre. 4.Si nécessaire, la Belgique est disposée à envoyer une équipe DVI (Disaster Victim Identification) pour aider les Libyens à l'identification des nombreuses victimes civiles des combats. Depuis le début du conflit libyen, la Belgique, en application du principe de la

responsabilité de protéger, a joué un rôle actif dans la protection de la population libyenne. La Belgique souhaite maintenant continuer à jouer ce rôle actif et ainsi contribuer à un avenir meilleur pour cette même population.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be